

# Un plan pour économiser 2,24 milliards

**Le cdH propose un plan pour permettre à plus de seniors de rester à domicile. Et ainsi diminuer le besoin de lits en maison de repos.**

## ● Martial DUMONT

Le constat du cdH se base de plusieurs études : le nombre d'octogénaires aura triplé d'ici 2060. Cela signifie par exemple qu'en Wallonie, il faudra créer 10 000 places supplémentaires d'ici 2040 dans les maisons de repos. Ce qui revient aussi à dire qu'il faudrait créer d'ici là une maison de repos de 100 places toutes les 3 semaines. Inimaginable.

La solution, promouvoir le maintien à domicile des seniors. Les enquêtes montrent d'ailleurs que sur les 65 000 personnes qui vivent actuellement en maison de repos, un tiers d'entre elles auraient voulu rester à la maison.

C'est dans ce cadre que les humanistes viennent d'élaborer le Plan EVIA : Emploi-Vie de qualité-Autonomie.

## Autonomie et ABCD

Ce plan présenté hier par le

président du cdH Benoît Lutgen, comporte deux axes prioritaires.

L'assurance-autonomie obligatoire, d'abord. Il s'agit de la clé de voûte de la politique du ministre cdH Maxime Prévot en Région wallonne.

Au travers d'une augmentation de la mutuelle, cette assurance permettra à tous ceux qui, à un moment donné se retrouvent amoindris, de bénéficier d'une aide qui leur permettra, malgré leur handicap, de rester chez eux. On estime que 73 000 personnes devraient pouvoir bénéficier de cette assurance.

Parallèlement, Prévot (et Céline Frémault à Bruxelles) va développer une démarche ABCD :

-**Adapter** (élaborer des normes de construction pour 94 000 logements adaptés d'ici 2040),

-**Bouger** (faciliter le déménagement à moindres frais en promouvant la vente viagère et la donation),

-**Cohabiter** (développer l'habitat partagé et intergénérationnel pour 35 000 aînés d'ici 2040)

-**Disposer** (développer le concept de quartiers-services)

Au-delà, Maxime Prévot souhaite malgré tout améliorer l'accessibilité, la qualité de la

prise en charge et la mixité des maisons de repos.

Cela passe, dit-il par une implication plus forte du privé dans des projets de construction dont les normes d'accueil seraient garanties par les pouvoirs publics.

Cela dit, explique le président du cdH Benoît Lutgen, si tous ces projets sont réalisables parce que le cdH est aux manettes en Wallonie et à Bruxelles (même s'il doit composer avec des partenaires), d'autres leviers sont fédéraux. Raison pour laquelle les humanistes vont, dans les mois à venir, déposer plusieurs textes.

Au programme : la diminution de la TVA à 6 % pour les travaux liés à l'adaptation du logement, la reconnaissance de la spécificité de la cohabitation intergénérationnelle dans la législation fiscale et sociale ou encore le renforcement des soins infirmiers à domicile.

En soi rien de bien nouveau, à vrai dire. Simplement : le cdH veut désormais mettre de la maïzena dans toutes ses actions en les coordonnant. Ce qui, selon le parti, devrait permettre à 30 000 personnes de ne pas devoir entrer en maison de repos.

Et ainsi permettre à la Wallonie de faire une économie de 2,24 milliards d'ici 2040. ■